

# Le bilan de compétences, l'outil le plus adapté pour rebondir, évoluer, se réorienter...



Pour tout salarié, pendant ou en dehors du temps de travail, et pour les demandeurs d'emploi.



Le bilan de compétences, une réponse aux questions de changement, de motivation et d'engagement professionnel.

**Le bilan de compétences : un droit pour chacun, un outil, pour une gestion de carrière optimisée.**

## Objectifs du bilan de compétences :

Déterminer un projet professionnel et ses étapes de réalisation  
Argumenter son projet

## Contenu :

Conformément à l'article R.6313-4 le bilan de compétences comprend trois phases

### Une phase préliminaire qui a pour objet :

- d'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- de déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- de définir conjointement le déroulement du bilan.

### La phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- d'élaborer une ou plusieurs alternatives, éventuellement définir un projet de formation

### La phase de conclusion permet au bénéficiaire, au moyen d'entretiens personnalisés :

- de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- de recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- d'en prévoir les principales étapes de réalisation

## Public et prérequis

Tout public, sans prérequis

## Modalités d'accès

Un entretien gratuit est systématiquement réalisé en amont de l'action avec votre futur consultant. Cette rencontre permet de vous

présenter notre démarche, et de co construire avec vous votre programme personnalisé C'est également pour vous une étape qui contribue au choix de votre prestataire.

Pour la réalisation d'un bilan sur le temps de travail, un accord doit être demandé à l'employeur.

## Moyens mobilisés :

- **Moyens humains** : nos consultants sont psychologues ou disposent d'un parcours de formation en psychologie. Ils s'engagent à mener l'accompagnement en toute neutralité.
- **Moyens pédagogiques** : "Présentiel
- **Moyens techniques** :  
Un accompagnement individuel personnalisé  
Un consultant unique sur la durée de la prestation  
Un rythme régulier de séances pour permettre le développement et le maintien d'une dynamique  
Des supports pédagogiques dédiés au bilan personnel et professionnel, à l'exploration de l'environnement et du marché de l'emploi, un espace ressource



## Durée :

Durée maximale de 24H décomposées en 8 séances de 3H. Toutefois, la durée du bilan de compétences et l'organisation des séances sont personnalisables en durée et rythme, de 14H à 24H

## Conditions d'accueil :

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite (rampe d'accès). Référent handicap à disposition des personnes pour organiser la compensation du handicap. Bureaux pour préserver la confidentialité lors des entretiens.

## Délais d'accès et modalités :

Le bilan de compétences pourra débuter après accord de prise en charge financière et selon le planning prévisionnel déterminé lors de l'entretien initial.

## Lieu de réalisation :

11 allée des Tulipes à Pessac

## Modalités d'évaluation :

Un questionnaire d'évaluation et un entretien de suivi à 6 mois sont systématiquement proposés.

## Les financements possibles :

- Le Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur, un temps de restitution tripartite oral peut être mis en place avec l'accord du salarié.
  - Coût : 99 euros de l'heure, net de taxe
- Le Compte Personnel de Formation via l'application « Mon compte formation »,
  - Coût : 80 euros de l'heure, net de taxe
- L'Aide Individuelle à la Formation pour les demandeurs d'emploi. Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller Pôle Emploi.
  - Coût : 80 euros de l'heure, net de taxe
- Financement personnel
  - Coût : 80 euros de l'heure, net de taxe

Notre organisme n'est pas assujéti à la TVA en application de l'article 261-4-4 du code général des impôts.

## Indicateurs de résultats :

Depuis 2016, nous avons accompagné 146 salariés du secteur privé ou demandeurs d'emploi dans le cadre du bilan de compétences.

99 % ont réalisé la prestation dans sa totalité.

## Contacts :

- **Référent administratif :**  
Mme Maud SALUCCI
- **Référent pédagogique :**  
Mme Nathalie JEVELOT
- **Référent handicap :**  
M. Serge SALVAGNIN

### ESPACE PROJET

11, allée des Tulipes  
33600 PESSAC

Entrée du public par la rue des hortensias

**05.56.96.31.14**

contact@espace-projet.org

<https://espace-projet.org>

 @espaceprojet33

Numéro de déclaration d'activité formation  
72 33 02092 33

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

## Accès à Espace Projet :

- **Par la route :** Rocade, sortie Pessac Saige N°14, Prendre direction Hôpital St Martin
- **Par le Bus :**  
Ligne 77 – Station Les Tulipes  
Ligne 34 – Station Les Tulipes  
Ligne 31 – Station Les Tulipes
- **Par le TRAM**  
Ligne B – Station Saige ou Bougnard